



Réunion du 25 juin 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 68
Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Jean-Simon LEBLANC (pouvoir à M. Dominique TOUYA), Michel JESER, Paul MONTAUT, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Sylvie MOUSQUES dit CABANOT), Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Jeanne LUGA (pouvoir à M. François MATEOS), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme Christine LABORDE), Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marc DESPLAT (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marie-Hélène MAREST, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 4 : AVENANT A LA CONVENTION DU 5 DECEMBRE 2014 CONCERNANT
LE FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (FDI) DU BDEA
ADOUR**

Rapporteur : M. Didier REY

Le Fonds de développement industriel (FDI) est né de la réflexion autour des orientations stratégiques du GIP CHEMPARC, après l'annonce brutale de la fermeture du site CELANESE. Il était alors apparu important de doter le territoire du bassin de Lacq d'un dispositif d'aide pour attirer de jeunes entreprises qui pourraient se développer et créer des emplois.

Ainsi, en 2014, la communauté de communes de Lacq-Orthez, le Département et les industriels, via le GIP CHEMPARC, avaient finalisé un tour de table pour rassembler 1 M€ et le Bureau de développement économique et attractivité Adour (BDEA Adour) avait assuré la contrepartie de ces apports pour 1 M€.

Après une expérimentation de 3 ans (2014-2017) et conformément aux dispositions prévues dans la charte de fonctionnement, un bilan a été réalisé par le BDEA Adour qui laisse apparaître :

- un volume de dotations incomplet (1 600 000 € en principal au 31/12/2016) du fait notamment de la loi NOTRe qui a obéré le versement d'une partie du financement du Département,
- une sous-utilisation du dispositif avec un seul dossier accompagné (MMLS hébergé à Chemstart'up),
- un manque de projets avec une évolution de l'outil à envisager pour s'adapter aux besoins.

Au regard de ce qui précède et après échanges, le conseil d'administration du BDEA Adour du 11 décembre 2017 a proposé de redimensionner le FDI à 1 025 332 €.

A compter de 2018, le Fonds de développement industriel sera doté à hauteur de 1 025 332 € répartis comme suit :

BESOINS en €		RESSOURCES en €	
Dotations du Fonds de Développement Industriel	1 025 332 €	BDEA Adour	512 666 €
		GIP CHEMPARC représentant les industriels du bassin de Lacq	186 000 €
		Communauté de communes de Lacq-Orthez	163 333 €
		Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques	163 333 €
TOTAL DES BESOINS	1 025 332 €	TOTAL DES RESSOURCES	1 025 332 €

Cette nouvelle répartition engendre le remboursement du BDEA à la communauté de communes de Lacq-Orthez de **170 000 €**.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la passation d'un avenant à la convention du 5 décembre 2014,
- **d'autoriser** son Président à signer ledit avenant, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/06/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/06/2018